Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 28

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Je fus révolté par le cynisme atroce avec lequel on parlait du pauvre petit être souffreteux, digne de toutes les compassions. Je me contins cependant.

— Qu'en faire alors ? Le jeter à la porte ?

— Merci, pour qu'il nous attire tous les chiens errants.

Jeter cet enfant à la porte et l'abandonner ! Les misérablels !

La femme conclut :

— Eh bien ! puisqu'il n'y a pas moyen de s'en débarrasser autrement, porte-le là-bas, dans la fosse à fumier, où il finira de pourrir.

— C'est cela ! je vais le prendre !

A ce moment, l'enfant poussa des cris perçants. On l'arrachait évidemment de son berceau pour le livrer à un sort plus horrible que celui des Innocents.

C'en était trop. Résolu à empêcher un crime, quoi qu'il dût m'en advenir, je descendis l'escalier quatre à quatre et fis irruption dans la chambre en criant :

— Non ! vous ne le pendrez pas, tant que je serai vivant !

— Qu'est-ce que je ne pendrai pas ? fit l'homme, avec une stupéfaction admirablement jouée.

— Cet enfant que l'on vous a confié, et que vous voulez tuer pour vous en débarrasser. De là-haut j'ai tout entendu.

— Eh ! qui vous parle de l'enfant ? C'est notre morceau de lard qui est rance et qui pue, et que je vas jeter parce qu'on ne peut pas le manger.

Effectivement, il brandissait sous mon nez une pièce de charcuterie dont l'odeur n'était pas celle du trèfle incarnat.

En même temps, le petit s'agitait dans son lit en criant pour être levé.

Je perdais complètement pied.

— Cependant, hier, vous parliez bien du petit salé ?

— Ah! c'matin aussi ; seulement, c'était pas le même. Hier, c'était le gosse ; aujourd'hui, c'est le cochon, sauf vot' respect.

La Patrie Suisse du 9 juillet vous offre comme actualités: le match final de championnat de football Lausanne-Zurich; la fête de lutte de Schaffhouse, le tournoi de Wimbledon; les obsèques du conseiller d'Etat vaudois H. Simon, les fêtes de Coppet, celles des promotions à Genève, etc. Parmi les articles de fond toujours richement illustrés, relevons un article de L. M. Sandoz sur la culture des roses, un autre de Jean Wuarin sur le tennis, des nouvelles, des variétés

LES CANONS CONTRE LA GRÊLE

(Fin).

Le premier essai eut un certain succès. On voyait rôder au ciel des nuages cuivrés de mauvaise apparence. L'alarme fut donnée au village. Les artilleurs accoururent à leurs pièces. Pendant deux heures ce fut une canonnade assourdissante. Soixante cartouches furent brûlées. Il ne plut pas, mais il ne grêla pas non plus. Lorsque le commandant des manœuvres donna le signal d'arrêter les feux, les nuages avaient battu en retraite et le danger était écarté. Les artilleurs rentrèrent au village couverts de gloire. Constant Rouget tint ce jour-là cave ouverte. Tout le monde passa au « guillon » et le sanctuaire était encore plein quand une nouvelle alerte vint jeter l'émoi dans les rangs des buveurs. Un gros orage approchait ; on voyait monter à l'horizon un énorme nuage opaque ; les oiseaux donnaient des signes d'inquiétude ; la lourdeur de l'atmosphère était extrême.

— Aux canons, cria Constant, aux canons !

Les artilleurs regagnèrent leurs pièces en toute hâte ; mais, soit précipitation, soit maladresse, soit effet du vin, il firent éclater le fulminate d'une cartouche avant qu'elle eût été introduite dans la culasse. L'explosion fut si malheureuse qu'elle éborgna et mutila l'un d'eux. On n'était pas encore revenu de la consternation causée par cet accident, quand l'orage s'abattit sur le vignoble avec une violence incroyable. D'abord de la grosseur de pois et de noisettes, les grêlons devinrent de véritables œufs de pigeons. Les canons protestèrent avec rage. Leurs sourdes détonations alternaient avec le grondement du tonnerre et les éclats de la foudre. Mais leur effet était aussi considérable que si l'on eût bombardé un cuirassé avec des balles de liège ou mis la main devant la bourrasque pour l'arrêter. Tout fut grêlé, hâché, détruit. De la récolte superbe qui était sur pied quelques heures auparavant, il ne resta que des grappes pantelantes et broyées. La vendange était faite. Pas besoin de chercher un nom pour le vin nouveau de cette année ou d'aller embaucher des vendangeuses.

Pendant plusieurs jours, Constant Rouget n'osa sortir de chez lui. Les Sautier disaient partout que c'étaient les canons qui avaient provoqué la grêle, et le pasteur de l'endroit, partisan de la doctrine qui considère les fléaux naturels comme des épreuves envoyées par la Divinité, affirmait que c'était une véritable impiété que d'avoir voulu entraver leur action.

Heureusement pour Constant, Casimir mourut deux jours après la chute de grêle. Avec ce bel animal, s'évanouirent toutes les belles espérances que les propriétaires de bestiaux avaient fondées sur lui pour l'avenir de la race. Les Sautier, qui avaient une langue infernale, répandirent le bruit qu'il avait été empoisonné et qu'ils connaissaient bien l'instigateur du crime. Directement visé, Constant déposa une plainte en mains du juge de paix. Celui-ci ouvrit une enquête. On fit venir un vétérinaire qui ouvrit la bête et constata qu'elle avait péri des suites d'une indigestion.

Ce qui accrut la douleur des gens de Louvigny, ce fut l'attitude vraiment indigne de leurs voisins de Saumont et du Treynoir. Quand ceux de Treynoir rencontraient leurs concitoyens de Louvigny, ils lâchaient des « boum ! boum ! » en regardant le ciel et en faisant semblant de tirer aux nuages. Puis ils leur criaient : « Vive le progrès ! ». Ceux de Saumont les saluaient en leur demandant : « Comment va Casimir ? » Ce « comment va Casimir ? » était devenu une scie qui exaspérait les honnêtes Louvigniens frustrés et tournés en dérision.

Le jour de l'élection était venu. C'était à Louvigny, chef-lieu du cercle, que tout le monde votait. Dès le matin, immédiatement après le sermon, on vit arriver les électeurs de Saumont et Treynoir. Ceux de Treynoir étaient si nombreux qu'on ne douta pas de leur intention de profiter des divisions de Louvigny pour s'emparer d'un deuxième mandat. L'assesseur, qui était du bureau électoral, reconnut bientôt qu'ils suivaient un mot d'ordre et qu'ils mettaient tous dans l'urne des bulletins manuscrits, tandis que ceux de François Sautier et de Constant Rouget étaient imprimés. Le bruit courut que pour narguer les gens de Louvigny, ils inscrivaient sur leurs bulletins le nom de feu Casimir. Peu s'en fallut que ce bruit, qui d'ailleurs était un faux bruit, ne mît le feu aux poudres et qu'on n'en vînt aux coups de poing entre les jeunesses des deux villages.

A deux heures, le scrutin fut fermé. Les membres du bureau commencèrent aussitôt le dépouillement et à trois heures les cloches de l'église sonnaient à toutes volées pour la proclamation du résultat. François Sautier avait obtenu 141 voix, Constant Rouget 135, 160 étaient allées à Jacques Murisier, le secrétaire municipal du Treynoir, quatre ou cinq bulletins rappelaient la mémoire de feu Casimir.

La consternation fut grande à Louvigny. La majorité absolue étant de 226 voix, aucun des candidats n'était élu. Mais le second tour avait lieu à la majorité relative; si la division persistait, infailliblement Jacques Murisier était élu, et c'était le plus grand affront qui pût être fait à la commune. Le second tour du scrutin était pour cinq heures. On courut chez François et chez Constant pour obtenir que l'un d'eux se retirât. François répondit qu'ayant obtenu le plus de voix, il maintenait sa candidature. Constant déclara qu'il s'en rapportait à ses électeurs. Cette réponse ambigue laissait subsister tout le danger. Si les partisans de Constant s'abstenaient cela suffisait pour que Murisier fût élu. On décida F. Sautier à faire une démarche directe auprès de son concurrent pour qu'il engageât ses amis à reporter leurs voix sur l'autre candidat de Louvigny. Après quelques difficultés, Constant se laissa fléchir.

— Je ne mets, dit-il, qu'une condition à mon désistement, c'est que tu donneras ta démission de syndic et que je serai nommé à ta place.

— Jamais, répondit François.

— A ton aise, répliqua Constant.

A cinq heures dix minutes, aucune entente n'était intervenue et l'envie de la jeunesse de donner une « râclée » à ceux du Treynoir devenait intense. Enfin une dernière démarche du juge de paix auprès de Sautier eut raison de sa résistance.

— C'est bien, dit-il d'un air menaçant et sombre, Constant Rouget sera syndic.

Et il ajouta à voix basse : « Il ne le sera pas longtemps ».

On respira : une paix provisoire était conclue. François Sautier sortit de l'urne avec 250 voix et fut proclamé député. Les renards du Treynoir rentrèrent chez eux l'oreille basse. A Louvigny, après les émotions de cette journée, les auberges et les caves restèrent ouvertes jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Mais tout n'était pas fini. Les mauvaises gens du Treynoir envoyèrent une correspondance à la *Chronique lausannoise* pour raconter comment les choses s'étaient passées, et en les envenimant à plaisir. Au Grand Conseil on en fit des gorges chaudes. Aussi, peu de temps après, la jeunesse de Louvigny livra-t-elle une bataille rangée à celle du Treynoir et remporta une victoire signalée. L'adversaire en perdit à tout jamais l'envie de crier « boum ! boum ! » ou de demander des nouvelles de Casimir.

Pierre Sapin.

Bourg-Ciné-Sonore. — « **Rive Gauche** », au Bourg. Henry Garat continuera cette semaine à chanter ses charmants airs : « C'est malheureux d'être amoureux », « Tu reviendras », « Pourquoi nous dire adieu », et à éveiller en compagnie de Meg Lemonnier, Marcelle Praince, Robert Arnoux et Jean Worms dans ce cadre bigarré et cosmopolite de Montparnasse. L'intrigue est légère et alerte, tendre et sentimentale, truffée d'amusants épisodes très couleur locale, c'est ainsi que pour la reconstitution du plus célèbre bar de Montparnasse, « Le Jockey », Alexandre Korda, le metteur en scène, n'a pas hésité à engager pour sa figuration non seulement tout le personnel, mais encore les habitués de la fameuse boîte de nuit. — Les enfants ne seront pas admis au Bourg cette semaine.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

POUR OBTENIR DES MEUBLES
de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.
Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse
MEUBLES PERRENOUD
Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT

S. Geismar
Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
Margot & Jeannet
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Fondée en 1867 par Louis Ruchonnet

6, rue Centrale, LAUSANNE, rue Centrale, 6

Epargne 4 %

Livrets au porteur ou nominatifs

N'oubliez pas que Fr. 5.000.— placés le jour de la naissance produiront Fr. 15.955.— à la majorité.

Caisse de comptabilité soumises au contrôle fiduciaire

Certificats de dépôts

à 3 ans . . . . . 4 1/4 %
à 4 et 5 ans . . . . . 4 1/2 %

Prêts sous toutes formes

PAILLE

FOIN - REGAIN - GRAINS - POMMES DE TERRE

par wagon et **au détail.** Arrivages réguliers et livrables franco toutes gares.

EUGÈNE CHARBON

Successeur de MARCEL LOB Lausanne, Tél. 25.194

La Publicité est votre enseigne offerte aux regards de ceux qui ne passent pas devant votre Maison.

BOURG-CINÉ SONORE

Du vendredi 8 au Jeudi 14 juillet 1932

PROLONGATION DE

RIVE GAUCHE

(MONTPARNASSE)

avec

HENRY GARAT
MEG LEMONNIER

Les enfants ne sont pas admis

La Graisse à traire Stérilisée «Simond» est appréciée par des milliers d'agriculteurs, grâce à sa composition scientifique et à ses propriétés adoucissantes. En vente partout.

Seuls fabricants :

Drogueries Réunies S.A.

Lausanne

Chevaux pour abattre

et ceux **abattus** suites d'accidents sont payés un bon prix par la

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7 LAUSANNE H. Verrey

VILLENEUVE
BÉCHERT-MONNET & Cie
LAUSANNE

Gratis

nous envoyons nos prospectus sur articles hygiéniques et sanitaires. Joindre 30 cts. pour frais. — Case Dara, 430 Rive, Genève.

SOUTENEZ LE BUREAU CENTRAL d'ASSISTANCE

Il s'intéresse à tous les nécessiteux domiciliés ou en passage à Lausanne.

Tout don est le bienvenu

Rue Madeleine 1
Téléphone 24.964
Chèques II. 605

Bonnes Pintes de Chez nous

Lausanne

AU LAUSANNOIS

Rue Haldimand, 9, 1er étage

TOUT EST BON ET PAS CHER

2.50 3.50 4.50 5.—

Café-Brasserie des Deux-Gares

Demandez nos bières spéciales Beauregard, Munich Pilsner Urquell — Nos repas Express à Fr. 2.50 Menus soignés à Fr. 3.50 et 4.50

F. PAUX.

Café de Lavaux **A. GENDRE**

Rue Neuve — Lausanne

Les meilleurs vins

Hôtel de France Angle r. St-Laurent, r. Mauborget Cuisine soignée Cave renommée

Grand Café-Brasserie - **Concerts tous les jours**
Grande salle pour sociétés. Se recommande **J. Falk.**

Taverne Lausannoise Montée St-Laurent 16 Vins de Ier choix

Spécialités : Croûtes au fromage et Fondues
Téléphone 28.808 **Henri Röthlisberger**

PULLY, Café de la Gare (anc. Ciabacchini)

Grande véranda et Terrasse ombragée.

Vin de choix Restauration soignée

Tél. 23.749 V. POUSAZ-GAVILLET

Yverdon

Hôtel du Paon La bonne hotellerie vaudoise Chambres Modernes avec **EAU COURANTE**

Rue du Lac 46 **Vve J. Fallet**

M. Ed. MARTIN
propriétaire du

CAFÉ DU MIDI

informe sa fidèle clientèle que, pour cause d'agrandissements, l'établissement fermera ses portes

dès le 5 juillet jusqu'au 1er septembre

On n'y trouvera que meilleur accueil par la suite.

L'ILLUSTRÉ

Numéros des 23-30 juin et 7 juillet.

La Conférence de Lausanne et la « bombe Hoover » ; le centenaire de l'Aiglon; le film «Le dernier choc» avec Jean Murat; les fêtes de Coppet; les mutations à notre légation de Berlin et dans notre haut commandement, le déblaiement de la neige à l'Hospice du Grand-St-Bernard, très vivant reportage photographique suivi d'une page sur les chiens de l'Hospice; Selzach, l'Oberammergau suisse; les promotions des tout petits à Genève, plusieurs photos d'un naturel parfait ; les lettres au pays romand par Ed. Martinet; nos écoles ménagères rurales; Lausanne la nuit, page d'un bel effet artistique; les 100 ans de Mme Theurillat; † H. Simon; banquets, double page humoristique de Peitrequin et Minouvis ; la Mode estivale; la Vie sportive, etc. — En vente partout à 35 cts. le numéro.

LUTTEZ contre la CRISE et le CHOMAGE en DONNANT du TRAVAIL à l'INDUSTRIE du PAYS